SYNODE D'HIVER



Reformierte Kirchen Bern-Jura-Solothurn Eglises réformées Berne-Jura-Soleure

Nous invitons cordialement Mesdames les députées, Messieurs les députés au Synode des

NVITATION

Mardi / Mercredi 3 - 4 décembre 2013

Début: 8 h 30

Salle du Grand Conseil Hôtel du Gouvernement (Rathaus) Berne

Méditation et prière: Fraction jurassienne

3 - 4 décembre 2013

Ordre du jour

Méditation et prière : Fraction Jurassienne

1.	Accueil par le président du Synode	RGE
2.	Allocution du président du Conseil synodal concernant les derniers développements concernant les relations entre l'Eglise et l'Etat	AZE
3.	Elections complémentaires au Synode ; validation et assermentation	RGE
4.	Election d'un membre de la Commission des finances ; élection complémentaire à la succession d'Helmy-Alice Witzler-Bühler (fraction Groupe Synode Ouvert), démissionnaire ; élection	
5.	Procès-verbal du Synode d'été du 28 mai 2013 ; approbation	GPK
6.	Rapport de la Commission d'examen de gestion au Synode d'hiver 2013 ; information	GPK
7.	Plan financier 2014 – 2018; discussion, information	JHA
8.	Maison de l'Eglise : décompte du crédit d'engagement et approbation d'un crédit supplémentaire ; décision	JHA
9.	Centre de Gwatt : rapport final ; information	AZE
10.	Planification des tâches et des ressources / gestion des postes au sein des Services généraux ; information et approbation d'un nouveau plafond des postes ; décision	JHA
11.	Renouvellement de l'équipement informatique des Services généraux en 2014 ; décision	JHA
12.	Réseau d'entreprises formatrices start@work, crédit récurrent ; décision	CHE
13.	Centre bernois de consultation juridique pour les personnes en détresse, Section Droit social ; crédit récurrent ; décision	CHE
14.	Association du Service de consultation bernois pour sans-papiers ; hausse de la contribution annuelle ; décision	PGF
15.	Programme œcuménique d'accompagnement EAPPI; poursuite du soutien ; crédit récurrent ; décision	PGF
16.	Eglises de migrants et intégration ; rapport intermédiaire, poursuite du crédit et évaluation externe ; décision	PGF
17.	Concept pour un cours spécial de type « Master » – réalisation de la motion des députées et députés Bertholet, Bühler, Schmutz et autres cosignataires ; décision	AZE
18.	Bureau-conseil de la Société pastorale cantonale ; rapport et poursuite du sub- ventionnement ; crédit récurrent ; décision	LBO
19.	Nouveaux petits crédits récurrents ; décision	JHA
20.	Budget 2014 ; décision	JHA

21.	En chemin vers un témoignage commun – Eglise nationale évangélique- réformée et communautés évangéliques ; information	LBO
22.	Publication de l'ouvrage « Das reformierte Pfarrhaus - Auslauf- oder Zukunf- tsmodell? » publié aux éditions « denkMal » ; information	LBO
Inter	pellations nouvelles :	
23.	Motion des députées et députés Simon Zwygart, Johannes Josi, Regina Rüegsegger, Marie-Louise Hoyer, Heidi Federici Danz, Annette Geissbühler, Hans Ulrich Germann, Willy Bühler et autres cosignataires : Eglise 21 – dessiner le futur ensemble ; adoption, décision	AZE
24.	Postulat des députée et député Hans Ulrich Germann et Barbara Schmutz : Les relations entre l'Eglise et l'Etat ; décision	AZE
25.	Motions urgentes év.	
26.	Postulats urgents év.	
27.	Interpellations	
28.	Heure des questions	
29.	Résolutions, pétitions év.	

Information:

Christoph Neuhaus, Président du Conseil-exécutif, Directeur de la justice, des affaires communales et des affaires ecclésiastiques, présentera les vœux du gouvernement cantonal le premier jour de la session du Synode après l'accueil du président du Synode. Nous vous avons déjà adressé le procès-verbal du Synode d'été du 28 mai 2013. Conformément à l'art. 21 du Règlement interne du Synode, les corrections au procès-verbal doivent être communiquées au plus tard 10 jours avant le Synode (23 novembre 2013) à la chancellerie.

Au 1^{er} septembre 2013, une motion et un postulat avaient été déposés à la chancellerie de l'Eglise.

La participation au Synode est obligatoire pour toutes les députées et tous les députés élus. Les personnes qui ne sont pas en mesure de siéger pour des raisons indépendantes de leur volonté doivent annoncer leur absence par courriel (kirchenkanzlei@refbejuso.ch) ou par lettre (Eglises réformées Berne-Jura-Soleure, chancellerie de l'Eglise, Altenbergstrasse 66, case postale 511, 3000 Berne 25).

Nous vous prions de bien vouloir remettre votre légitimation le premier jour du Synode. Le deuxième jour, nous vous demandons de bien vouloir vous inscrire sur les listes de présence qui seront déposées à l'entrée de la salle. Selon les règles instituées par les réviseurs de comptes, nous ne pouvons verser les jetons de présence que sur la base de ces documents.

Il est demandé à Mesdames, Messieurs les députés au Synode de bien vouloir se munir des documents suivants pour les débats:

- Règlement ecclésiastique
- Constitution de l'Eglise
- Règlement interne du Synode
- Messages sur les différents points à l'ordre du jour
- Nouvel aide-mémoire pour les député-e-s du Synode
- Répertoire des député-e-s au Synode

Les documents manquants peuvent être commandés ou retirés auprès des Services centraux de l'Eglise (031 340 24 24) (Altenbergstrasse 66, case postale 511, 3000 Berne 25).

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations.

Le président du Synode Le chancelier de l'Eglise

Robert Gerber Daniel Inäbnit

Berne, octobre 2013

Gulw.

tél.: 031 340 24 24 / fax 031 340 24 25 / courriel: kirchenkanzlei@refbejuso.ch